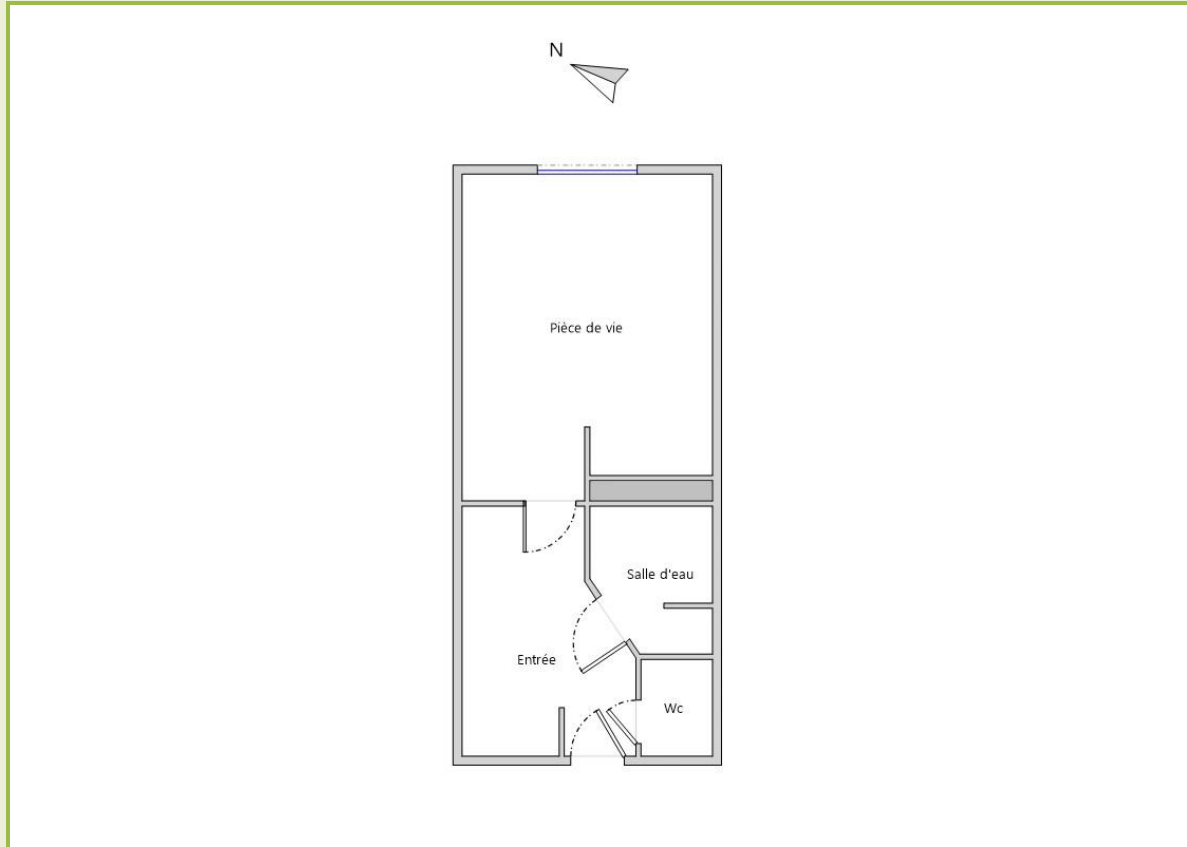


## ANNEXES

Remarque : Le règlement de copropriété ne nous ayant pas été soumis, la situation réelle n'a pas pu être comparée avec celle décrite dans celui-ci, le mesurage a été effectué selon les limites de la possession apparente et en fonction de la délimitation du lot faite par le propriétaire ou son représentant, les pièces ont été désignées selon les signes apparents d'occupation. Certificat établi sous réserve de la conformité à l'état descriptif de division.



Aucun document n'a été mis en annexe

Fait à LA ROCHELLE,  
le 12/12/2025



s.a.r.l CVM Diagnostics  
4 rue de la canebière - 17000 La rochelle  
06 74 56 17 28  
cgalliano@d-pro.fr  
Siret 529 122 129 00040 - APE 7120B